

## CHALLENGE MATURE YOUR PHD 2024

# Règlement

## Article 1 : Objet du Challenge

---

La Société d'Accélération du Transfert de Technologies SATT Conectus, société de droit privé inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG, dont le siège social est situé au 5 rue Schiller 67000 STRASBOURG (organisateur principal), organise la 6<sup>e</sup> édition d'un Challenge (concours) intitulé « Mature your PhD » pour faciliter l'insertion professionnelle des doctorants et dynamiser la détection de projets de recherche innovants.

Ce Challenge a pour but de soutenir les doctorants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année (territoire Alsace), en leur apportant un accompagnement personnalisé centré sur l'entrepreneuriat issu de la recherche, les enjeux marché et la propriété intellectuelle. Une fois diplômé, et sous réserve que les résultats du projet de thèse remplissent les conditions requises par le Comité d'investissement et Conseil d'Administration de Conectus, la SATT Conectus pourra apporter une contribution financière pour maturer le(s) projet(s) lauréat(s) (preuve de concept).

## Article 2 : Personnes pouvant participer

---

**Ce concours est ouvert aux doctorants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année inscrits au sein des Universités de Strasbourg ou de Haute Alsace et réalisant leur thèse dans un laboratoire implanté en Alsace.** Les candidats doivent avoir entamé ou programmé un projet de thèse de recherche dans le cadre de leur cursus doctoral.

**Ils doivent avoir obtenu un accord de leur directeur de thèse pour candidater au présent Challenge. Cette dernière condition, si elle est n'est pas remplie, est éliminatoire.**

**Pour être éligible, le projet de thèse doit :**

- 1. Porter un potentiel d'innovation technologique = nouveau produit, service ou procédé qui apportera à terme une ou des solutions technologiques qui n'existent pas encore sur le marché et/ou qui répondent à des freins technologiques non résolus à ce jour**
- 2. Présenter un potentiel d'application industrielle à terme = innovation industrialisable et commercialisable à terme sur le marché.**
- 3. Déboucher à terme sur des résultats scientifiques qui puissent faire l'objet d'une protection intellectuelle (= dépôt de brevet, savoir-faire, dépôt logiciel, base de données ...)**

**IMPORTANT :**

**Vous avez un doute sur l'éligibilité ou le potentiel de votre projet ?**

**Nos équipes sont là pour vous aider. Contactez Conectus :**

**[challenge-myphd@satt.conectus.fr](mailto:challenge-myphd@satt.conectus.fr)**

**Ne sont pas éligibles, les doctorants qui :**

- bénéficient d'une thèse CIFRE ou dont le programme de recherche s'inscrit dans un partenariat avec une entreprise ou une entité qui bénéficie des droits d'exploitation des résultats.

- réalisent leur thèse en 4 ans et plus.

Par « doctorant », on entend : toute personne physique inscrite au sein de l'une des deux universités précitées et suivant une formation doctorale pendant l'année scolaire 2023-2024.

Chaque candidat ne peut présenter qu'une seule candidature.

Les éventuels projets qui auraient déjà bénéficié d'un accompagnement ou d'un financement par Conectus (actuel ou passé) feront l'objet d'un examen particulier et sont susceptibles de ne pas être retenus. Un candidat ayant déjà porté un projet accompagné ou financé par Conectus pourra participer au concours s'il présente un nouveau projet.

**Article 3 : Prix**

Le jury arrête la liste définitive des projets de thèse susceptibles d'être lauréats du présent Challenge.

**Les lauréats seront bénéficiaires des prix suivants :****IMPORTANT :**

**Les prix N°1 et 2 mentionnés ci-dessous seront réservés aux seuls 5 premiers lauréats.**

**Les 5 premiers lauréats correspondront aux 5 meilleurs projets/profils de candidatures. La liste des 5 premiers lauréats sera établie par le jury de sélection finale à l'issue de l'étape d'audition devant jury, sur la base des critères suivants : qualité et potentiel de chaque projet présenté, qualité de chaque pitch de présentation et motivation de chaque doctorant-candidat.**

**Ce choix sera fait à huit clos. La décision du jury n'aura pas à être motivée et ne pourra pas être remise en cause par les lauréats non retenus dans le Top 5.**

**1. Un prix de 1 000 € pour chacun des 5 premiers lauréats :**

Conectus délivrera à chacun des 5 premiers lauréats une somme de 1 000 €.

> *Bénéfices : un coup de pouce pour vos études, projets professionnels ou personnels*

## **2. Une formation D.U. « Deeptech Entrepreneurship » de l'Université de Strasbourg pour chacun des 5 premiers lauréats :**

Conectus financera une formation diplômante à chacun des 5 premiers lauréats.

Axée entrepreneuriat issu de la recherche et création de startups, cette formation débouchera, sous réserve d'obtenir les notes le permettant, sur un diplôme : *le D.U. « Deeptech Entrepreneurship »*. Elle sera dispensée à Strasbourg par des experts régionaux et nationaux de la création d'entreprises, sous l'égide de l'Université de Strasbourg et en partenariat avec Pépite Etena Strasbourg.

*> Bénéfices : votre CV s'enrichit de nouvelles compétences et devient plus attractif sur le marché de l'emploi. Vous aurez également tout en poche pour créer un jour votre startup dans le bon sens.*

## **3. Un diagnostic personnalisé du potentiel économique de votre projet de thèse**

Conectus réalisera gratuitement une étude personnalisée de votre projet de thèse pour identifier son potentiel applicatif et économique. Ses experts innovation vous aideront à comprendre les attentes et opportunités du marché liées à votre projet de thèse. Vous bénéficierez de recommandations personnalisées pour adapter au mieux votre projet de recherche aux attentes de la société et du monde économique. Vous accéderez également à des conseils sur mesure en matière de propriété intellectuelle.

*> Bénéfices : sécuriser la paternité de vos découvertes et construire un projet de thèse qui puisse déboucher à terme sur un produit / service / procédé innovant qui soit à terme industrialisable et commercialisable dans la société, avec un potentiel retour sur investissement pour vous l'inventeur.*

## **4. Un accès privilégié aux Concours nationaux d'innovation IpHD et Starthèse :**

Être lauréat du Challenge Mature PhD vous ouvre les portes d'accès aux concours d'innovation nationaux IphD (<http://bit.ly/3NgzKA6>) et Starthèse (<https://bit.ly/3T93O4h>). La SATT Conectus et ses partenaires sont à vos côtés pour préparer une candidature gagnante.

*> Bénéfices : gagner en visibilité et notoriété dans votre univers professionnel, en région et en national. Vous faites les bonnes rencontres au bon moment. Vous bâtissez ainsi rapidement un réseau professionnel, de quoi faciliter et accélérer votre insertion professionnelle mais aussi vous offrir des opportunités tout au long de votre parcours professionnel.*

### **EN COMPLEMENT :**

Les doctorants candidats et lauréats feront l'objet d'une mise à l'honneur dans les médias et supports de communication orchestrés par Conectus.

En cas de candidature collective, le prix sera remis au candidat identifié nominativement dans le dossier.

Le jury se réserve expressément le droit de désigner moins de lauréats en cas de nombre insuffisant de candidatures correspondant aux critères.

## Article 4 : Modalités de participation

Pour participer au Challenge Mature your PhD, les candidats devront remplir le dossier de candidature téléchargeable sur le site dédié au présent challenge : [www.challenge-myphd.com](http://www.challenge-myphd.com)

Ce dossier peut être rempli en français ou en anglais. Le candidat devra joindre en annexe de son dossier un CV détaillé. Il pourra aussi joindre à son dossier des publications qu'il juge pertinentes pour évaluer sa candidature.

**Le dossier complété doit être envoyé en format .pdf AVANT LE 30 AVRIL 2014 à l'adresse email suivante : [challenge-myphd@satt.conectus.fr](mailto:challenge-myphd@satt.conectus.fr). Le candidat veillera à indiquer dans l'objet de son mail la mention : « Candidature au Challenge Mature Your PhD »**

Un email de confirmation du dépôt de la candidature sera envoyé au candidat dans les soixante-douze (72) heures après la réception du dossier.

Seuls les dossiers respectant les conditions d'éligibilité seront retenus et examinés.

**La longueur du dossier d'inscription rempli (hors règlement) ne doit pas excéder 7 pages A4. La seule police de caractère autorisée est le Times New Roman, en taille 11, avec interligne simple.**

Renseignez toutes les rubriques. Si vous n'êtes pas en mesure de répondre ou si vous avez des informations à ajouter, justifiez-vous dans la mesure du possible et indiquez vos observations dans le champ libre du dossier de candidature intitulé « Remarques et observations ».

De manière générale, les candidats doivent décrire de manière complète et sincère la situation de leur projet au regard de la propriété intellectuelle et les contraintes qui pourraient s'exercer sur le projet du fait d'engagements antérieurs pris par le candidat ou par un membre de l'équipe. Le non-respect de cette disposition pourra conduire à une remise en cause d'une éventuelle décision positive du jury.

Les frais éventuels engagés par les candidats pour la participation au Challenge ne feront pas l'objet de remboursement.

*ATTENTION : les dossiers ne respectant pas les consignes ne seront pas pris en compte*

## Article 5 : Sélection des lauréats

### ➤ Présélection : sur dossiers

Une présélection sera opérée en mai 2024 par les experts de la SATT Conectus, sur base des dossiers de candidatures reçus par mail. Les critères sur lesquels les dossiers seront évalués sont les suivants :

1. **Potentiel innovant du projet de thèse**
2. **Adéquation avec un besoin économique et/ou sociétal**
3. **Ambitions du projet de thèse**

Les candidats présélectionnés seront invités à venir présenter oralement leur projet avant l'été 2024 devant un jury constitué de membres choisis par la SATT Conectus.

### ➤ Sélection finale : sur auditions, devant jury

Les candidats présélectionnés seront invités par e-mail, à l'adresse mail qu'ils auront renseignée dans leur dossier de candidature.

L'audition, d'une durée de **30 minutes**, se déroulera sous la forme suivante :

- **une présentation orale du projet par le doctorant : durée = 15 minutes**
- **une séance de questions / réponses avec le jury : durée = 15 minutes**

L'attention des candidats est attirée sur le strict respect de la durée de la séance.

**La présentation du projet devra reprendre les points clés du dossier de candidature.**

Elle pourra être adossée à un support projeté de type présentation PowerPoint qui devra être, le cas échéant, transmise par le doctorant à Conectus à la date qui lui sera confirmée par mail > à envoyer sur : [challenge-myphd@satt.conectus.fr](mailto:challenge-myphd@satt.conectus.fr) ⚠ **Attention : si votre présentation dépasse en poids les 10 Mo, merci de contacter [france.mandry@satt.conectus.fr](mailto:france.mandry@satt.conectus.fr) avant envoi.**

**Pour des raisons de compatibilité et de temps alloué à la présentation, votre présentation sera diffusée via un ordinateur de la SATT Conectus (PC Windows).**

Le Directeur de thèse pourra assister à la séance mais la présentation orale devra être opérée par **le seul doctorant**. Les critères sur lesquels les projets seront évalués sont les suivants :

1. **Ambition du projet et potentiel en termes de transfert de technologies**
2. **Motivations, ambitions et engagement du candidat**
3. **Pertinence de la réflexion et cohérence de l'ensemble du projet**

**15 lauréats maximum** seront sélectionnés par le jury et informés par voie de mail au plus tard avant la rentrée 2024.

## Article 6 : Composition du jury

---

Le jury pour les auditions sera composé de professionnels issus des milieux académiques, industriels et socio-économiques.

**Une dizaine de membres décisionnaires le constitue (une voix par membre) :**

- environ 6 représentants Conectus
- environ 4 représentants du monde socio-économique, industriel et académique (chefs d'entreprise, investisseurs, représentants des établissements de recherche, structure d'accompagnement à l'entrepreneuriat...)

La SATT Conectus assurera la présidence de séance.

Le jury est souverain et n'a pas à motiver ses décisions.

## Article 7 : Engagements des lauréats

---

**Tout candidat acceptant d'être lauréat s'engage à :**

**Durant et après son doctorat :**

- ↻ Être disponible pour des rencontres et échanges avec les équipes Conectus en vue d'établir le diagnostic personnalisé de potentiel économique à terme du projet de thèse
- ↻ Contribuer avec transparence aux échanges sur les données de son projet de thèse

- Informer leur directeur de thèse des échanges opérés avec les équipes Conectus, obtenir son accord pour toutes les actions menées conjointement et le convier à toutes les réunions de suivi avec Conectus.
- Les candidats et lauréats autorisent à ce titre Conectus à publier leur nom, prénom et adresse électronique, les coordonnées complètes de leur laboratoire de rattachement, le résumé grand public (non confidentiel) de leur projet indiqué dans le dossier de candidature et les photos prises dans le cadre du challenge, dans le cadre des actions d'information et de communication liées au challenge, y compris sur son site internet sans pouvoir prétendre à aucun droit, quel qu'il soit.
- S'engager à être présent ou être représenté le jour de l'annonce officielle des lauréats.
- Être ambassadeur du Challenge Mature your PhD et à ce titre participer gracieusement à toute action de promotion du Challenge (lauréats, bilan...), sur demande de Conectus.
- S'engager à ne pas dénigrer l'image, le professionnalisme ou plus largement la société Conectus, le challenge Mature PhD et/ou les équipes de Conectus.

Les lauréats du concours auront la possibilité de refuser le prix et de se retirer du concours.

## Article 8 : Confidentialité

---

Les membres des comités de pré-sélection et du jury ainsi que les personnes ayant accès aux dossiers déposés dans le cadre du *Challenge Mature your PhD* s'engagent, par écrit (via un accord de confidentialité), à garder confidentielle toute information relative aux projets et à respecter une charte de déontologie.

Par ailleurs, il ne sera pas communiqué vers l'extérieur sur le contenu des projets sans l'accord écrit préalable des candidats et de Conectus, en dehors du résumé non confidentiel délivré dans le dossier de candidature.

## Article 9 : Propriété intellectuelle

---

Les travaux de recherche s'inscrivant dans des thèses conduites au sein des établissements de recherche, ces derniers sont *de facto* considérés comme titulaires des droits de propriété intellectuelle attachés aux résultats. Les personnes physiques resteront néanmoins inventeurs, sous réserve de leur contribution inventive au développement des résultats protégés.

## Article 10 : Litiges

---

Si une ou plusieurs dispositions du présent règlement étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée.

Tous les cas non prévus par le règlement seront tranchés par l'organisateur dont les décisions seront sans appel. La loi applicable au présent règlement est la loi française. Tout différend né à l'occasion de ce concours fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. En cas d'échec, les tribunaux de Strasbourg seront compétents.

## Article 11 : Limite de responsabilité

---

L'organisateur ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, il était amené à annuler le présent

challenge, à l'écourter, le proroger, le reporter ou en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

L'organisateur se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé ou tenté de le faire. Il ne saurait encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des candidats du fait des fraudes éventuellement commises.

## Article 12 : Contact

---

Pour toute question, les intéressés peuvent formuler leurs demandes par email :  
[challenge-myphd@satt.conectus.fr](mailto:challenge-myphd@satt.conectus.fr)

## Article 13 : Acceptation du règlement

---

Tout candidat qui soumet un dossier de candidature devra valider à la fin de celui-ci la prise de connaissance du présent règlement et en accepter les dispositions.